



Municipalité de Saint-Ambroise

FICHE DE POSTE

Directeur(trice) de la voirie et du matériel roulant

Fonction générale

Sous l'autorité du directeur général, la personne titulaire planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités liées à l'entretien, à l'amélioration et à l'exploitation du réseau routier municipal, ainsi qu'à la gestion du parc de véhicules, d'équipements et de machinerie. Elle veille à la qualité des services, à l'efficacité des opérations, à la sécurité des employés et des usagers, ainsi qu'au respect des normes applicables, des budgets autorisés et des priorités de la Municipalité.

Principales responsabilités

- Gestion des opérations de voirie : planifier, coordonner et superviser l'entretien préventif/correctif des chaussées, accotements, fossés, ponceaux, signalisation, marquage, drainage de surface et infrastructures connexes.
- Activités saisonnières et urgences : assurer l'organisation et le suivi du déneigement/déglacage, balayage, rechargement, nivelage, fauchage, entretien des emprises et interventions d'urgence.
- Priorisation : établir les priorités d'intervention selon l'état des infrastructures, les besoins du milieu, les plaintes, les risques et les orientations municipales.
- Matériel roulant et équipements : gérer le parc (véhicules, machinerie lourde, outillage) ; mettre en place le programme d'entretien préventif, d'inspection, de réparation, de remplacement et de renouvellement.
- Contrôle des coûts et acquisitions : optimiser l'utilisation et la disponibilité des équipements ; contrôler les coûts (entretien, carburant, location, remplacement) ; participer aux devis et recommandations d'achats/disposition.
- Gestion du personnel : diriger, encadrer, mobiliser et évaluer l'équipe ; répartir le travail, établir les horaires et assurer la supervision quotidienne ; identifier les besoins de formation.
- Gestion administrative et budgétaire : préparer les prévisions budgétaires, suivre les dépenses, planifier annuellement/pluriannuellement les travaux et remplacements d'actifs ; produire des rapports et tableaux de suivi.
- Conformité, SST et amélioration continue : assurer le respect des lois/normes/politiques ; appliquer les règles SST ; contribuer aux mesures d'urgence et à l'amélioration des méthodes et indicateurs.

Profil recherché

- Formation : diplôme collégial ou universitaire dans un domaine pertinent (génie civil, gestion des opérations, mécanique, voirie, travaux publics, etc.) ou combinaison équivalente.
- Parcours : expérience significative en gestion d'opérations de voirie/infrastructures municipales, de chantiers ou de parc d'équipements ; supervision en contexte municipal (atout important).
- Connaissances : voirie municipale, déneigement, drainage, signalisation, entretien de chemins ; gestion de parc de véhicules/équipements ; règles SST ; processus contractuels municipaux (atout).
- Compétences : leadership, organisation/planification, gestion des priorités et urgences, jugement, rigueur administrative, communication, analyse et résolution de problèmes.

Exigences particulières et conditions

- Permis de conduire valide (classe 5).
- Disponibilité en dehors des heures normales (surtout en période hivernale) lors d'urgences, bris majeurs ou situations exceptionnelles.

Présence sur le terrain requise (inspections, suivi des interventions) et disponibilité variable selon les saisons.

Pour postuler

Transmettre votre candidature (CV et lettre de présentation) à: ggeneschael@st-ambroise.qc.ca

au plus tard le 30 juin 2026